ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CIRCONSCRIPTION DE BRESSUIRE

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

Citoyennes, Citoyens,

Vous êtes appelés à désigner le 23 Novembre un député chargé de représenter la circonscription de BRESSUIRE à l'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Choisis par les militants socialistes de l'arrondissement, nous nous présentons à vos suffrages en qualité l'un de titulaire, l'autre de remplaçant éventuel.

Vous vous rappelez que le Parti Socialiste avait courageusement pris les responsabilités les plus lourdes en 1956 dans une Assemblée où il ne disposait que d'une centaine d'élus sur six cents. Lorsque quelques-uns de ses plus valeureux représentants entrèrent au Gouvernement, leur loyauté fut totale : leurs exigences se limitèrent au respect des engagements souscrits, dans le seul but de servir les Travailleurs et le Pays.

Les Institutions n'étaient certes pas parfaites et devaient inévitablement être révisées.

Vous avez tous, par ailleurs, en mémoire, les graves événements qui ont récemment bouleversé la France.

Sans l'actif concours du Parti Socialiste, il est vraisemblable que la catastrophe n'aurait pu être évitée. La Démocratie survit. Elle est encore convalescente. Il importe que demain la formation politique qui a tout fait pour la sauver, reçoive des électeurs la plus large des délégations de pouvoirs. S'il en est ainsi, le Parti Socialiste prendra encore les responsabilités qui lui incomberont.

La plupart des problèmes, en effet, restent à résoudre (Jeunesse, Vieux, Diminués physiques, Travail, Salaires, Logement, Education Nationale, Réforme fiscale, Algérie, Communauté, Europe, Paix). Ils ne le seront pas uniquement par des déclarations ronflantes, même largement radiodiffusées. Il faudra bien les prendre un à un, leur trouver des solutions raisonnables et ne pas perdre de vue qu'il n'existe pas en France, que des Salariés ou des Commerçants, ou des Artisans, ou des Fonctionnaires, ou des Paysans, ou des gens exerçant des Professions libérales, mais d'abord des êtres solidaires appelés à soutenir la marche en avant du Pays d'une manière étroitement en rapport avec leurs ressources propres.

Le Parti Socialiste connaît les besoins de notre économie. Son programme minimum de gouvernement est adapté aux circonstances. S'il est porté au pouvoir, il s'efforcera de le réaliser, fidèle aux engagements pris, insensible aux sollicitations et aux pressions d'où qu'elles viennent.

Dans ce même état d'esprit, ses deux candidats sont restés en dehors de toute tractation ou de tout marchandage.

Vainqueurs ou vaincus, ils entendent préserver leur haute conception de la dignité humaine.

RÉPUBLICAINS, n'éparpillez pas vos voix !

VOTEZ UTILE ! ACCORDEZ-NOUS votre confiance

Vu, LES CANDIDATS :

M. SOULAT, Titulaire.

G. BARANGER, Remplaçant éventuel

APPEL A TOUS LES RÉPUBLICAINS

En ma qualité de représentant dans l'arrondissement de BRESSUIRE de l'intergroupe des Gauches au Conseil Général, je me permets de faire appel à tous les Républicains de la circonscription pour qu'ils unissent leurs suffrages sur le nom de l'unique candidat républicain qui leur est présenté :

SOULAT

J'invite donc toutes les Electrices et tous les Electeurs de l'éventail politique Centre-Gauche, allant des Républicains Indépendants aux Socialistes, en passant par les Radicaux, Radicaux-socialistes, U. D. S. R., Indépendants de Gauche, à faire bloc sur le seul candidat capable de répondre à leurs aspirations républicaines et démocratiques par son futur comportement au Parlement.

Je puis ajouter, en tant que médecin, que j'ai pu apprécier les qualités de l'homme qui lutte depuis longtemps, avec beaucoup de foi, pour l'amélioration des conditions de vie des déshérités physiques du département.

Son dévouement passé à la cause des humbles nous donne la certitude qu'il défendra, à l'Assemblée Nationale, les principes de justice sociale si chers à tous les vrais Républicains.

Docteur MINOT,

Conseiller Général du Canton de Saint-Varent.

IMP. BARREAU, THOUARS